

Obtenir un certificat d'analyse ou une attestation

Obtenir un certificat d'analyse ou une attestation de conformité

Aquatycia, accrédité COFRAC selon la norme ISO 17025, peut vous délivrer plusieurs types de documents officiels selon vos besoins réglementaires ou contractuels. Ce guide vous explique les différents documents disponibles, comment les demander et dans quels délais vous pouvez les obtenir.

Types de documents disponibles

1. Rapport d'analyse (standard)

Document transmis automatiquement à la fin de chaque analyse. Il comprend :

- ? Les résultats de tous les paramètres analysés avec leurs unités
- ? Les valeurs seuils réglementaires applicables
- ? La conclusion de conformité (conforme / non conforme / à surveiller)
- ? La signature du responsable technique
- ? Le numéro d'échantillon et la date de prélèvement

Délai : transmis automatiquement par email dès la validation du rapport (généralement 3 à 10 jours ouvrés après prélèvement selon les analyses).

2. Certificat d'analyse COFRAC

Document officiel portant le logo COFRAC, attestant que les analyses ont été réalisées selon la norme ISO 17025 dans le cadre de l'accréditation n°1-6290. Ce certificat est requis dans les cas suivants :

- ? Dossier ARS (Agence Régionale de Santé)
- ? Contrôle sanitaire obligatoire (ECS, eau potable, piscine publique)
- ? Audit de certification (ISO 22000, HACCP, etc.)
- ? Procédure judiciaire ou contentieux

Délai : sous 48h à 5 jours ouvrés selon la complexité.

3. Attestation de conformité réglementaire

Document synthétique indiquant si votre installation respecte les exigences réglementaires françaises (Code de la santé publique, arrêté du 1er février 2010 sur les légionelles, etc.). Utilisé pour :

- ? Commissions de sécurité (ERP)
- ? Rapports de direction
- ? Demande de subvention ou certification

4. Rapport provisoire (urgent)

Résultats préliminaires non validés, transmis en urgence pour les situations critiques (légionelles positives, contamination suspectée). Ce document est systématiquement suivi d'un rapport définitif.

Disponibilité : sur demande urgente, sous 2h à 24h.

Procédure de demande

Étape 1 - Identifier votre rapport

Retrouvez le numéro de votre échantillon ou de votre commande sur votre espace client ou dans votre email de confirmation de prélèvement (format : ECH-XXXXXX ou CMD-XXXX-XXXX).

Étape 2 - Formuler votre demande

Envoyez un email à contact@aquatycia.fr avec :

- ? Le type de document souhaité (certificat COFRAC, attestation, etc.)
- ? Le numéro d'échantillon ou de commande
- ? L'usage prévu (ARS, audit, etc.)
- ? Le destinataire si le document doit être envoyé directement à un tiers

Ou appelez le 01 77 75 54 00 pour une demande urgente.

Étape 3 - Réception du document

Le document vous est transmis par email en format PDF sécurisé. Sur demande, un envoi postal avec signature manuscrite est possible (délai supplémentaire de 3 à 5 jours).

Délais selon le type de document

Type de document | Délai standard | Délai urgent
Rapport d'analyse standard | Automatique dès validation | Sur demande
Certificat COFRAC | 2 à 5 jours ouvrés | 48h (supplément)
Attestation de conformité | 3 à 5 jours ouvrés | 48h (supplément)
Rapport provisoire urgent | 2h à 24h | Immédiat

Durée de validité et archivage

- ? Les rapports d'analyse sont archivés 15 ans chez Aquatycia
- ? Vous pouvez demander un duplicata à tout moment, même pour des analyses anciennes
- ? Les certificats COFRAC sont valables pour la durée de l'accréditation au moment de l'émission

Questions fréquentes

Mon rapport n'est pas encore disponible, puis-je avoir les résultats bruts ? Oui, pour les situations urgentes (légionelles, résultats critiques), nous pouvons vous communiquer les résultats préliminaires par téléphone avant la validation officielle.

Puis-je demander un rapport pour une analyse réalisée il y a plusieurs années ? Oui, nos archives remontent à 2010. Contactez-nous avec le nom du site et la période concernée.

Contact : contact@aquatycia.fr | 01 77 75 54 00